



Nîmes, le vendredi 23 août 2013

## Restitution de l'expertise indépendante relative au permis du bassin d'Alès

En août 2012, la société Mouvoil a déposé, auprès du Préfet du Gard, une demande de travaux d'exploration géosismique concernant le permis de recherche d'hydrocarbures dit du bassin d'Alès afin d'obtenir une meilleure connaissance de la géologie de ce bassin.

Cette société avait préalablement affirmée que son permis était conforme à la loi du 13 juillet 2011, qui interdit l'exploitation d'hydrocarbures de roche-mère.

Après avoir rencontré les parlementaires et les maires du Gard et d'Ardèche, le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'Energie a souhaité qu'une expertise indépendante vérifie les affirmations de la société Mouvoil, et notamment que la campagne d'exploration ne soit pas destinée à la recherche d'hydrocarbures de roche mère.

Il s'agit d'une modalité de débat et d'instruction de la demande inédite permettant à chacun de disposer d'une information précise et objective. Elle traduit la volonté de clarté et de transparence du gouvernement sur le sujet techniquement complexe de l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures.

**Cette étude sera restituée le 30 août 2013 aux maires et aux parlementaires concernés ainsi qu'à la société Mouvoil.**

Cette réunion devra permettre d'éclairer les responsables politiques concernés quant à la nature des déclarations de la société Mouvoil et à la pertinence des travaux qu'elle propose par rapport à l'interdiction d'exploitation des hydrocarbures de roche-mère. C'est l'objectif que le ministre avait fixé à l'étude qui y sera présentée.

Il ne s'agira en revanche pas de prendre une décision quant à d'éventuels travaux.

La date de la réunion a été retenue après concertation avec l'ensemble des acteurs concernés et le rapport de l'expert leur a été transmis plusieurs semaines au préalable afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

**Le Préfet du Gard, Hugues Bousiges, souhaite que cette réunion puisse se dérouler dans le calme et le respect des différents acteurs, le Président de la République ayant clairement indiqué le 14 juillet 2013 que: « tant que je suis Président de la République, il n'y aura pas d'exploration du gaz de schiste ».**

**Contact presse – Préfet du Gard :**

Méryl DEBIERRE : 04 66 36 40 52 / 06 30 19 90 50